



Analyse des lacunes pour entreprendre, améliorer ou terminer des inventaires des zones humides

à l'intention du

Secrétariat de la Convention sur les zones humides

Soumise par

Delia Sanchez Trancon et Harold Lockwood
Aguaconsult, UK

Date : 21 novembre 2019

Version : Projet final

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le présent rapport décrit les conclusions d'une analyse des lacunes commandée par le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (ci-après désigné 'Secrétariat') en juillet 2019, en vue de déterminer quels sont les obstacles que rencontrent actuellement les Parties contractantes qui souhaitent commencer ou terminer un inventaire national des zones humides (INZH). L'analyse a également pour objet de déterminer de quelles formes d'orientations, d'appui et de ressources les Parties contractantes ont besoin pour entreprendre, améliorer ou terminer un INZH. Le rapport comprend un ensemble de recommandations au Secrétariat sur les meilleurs moyens de combler les lacunes identifiées ainsi qu'une réflexion sur la conception d'une trousse d'outils, un produit connexe.

L'analyse des lacunes repose sur les réponses aux questions 8.1 et 8.6 de chaque Rapport national à la COP13 (Ramsar, 2018) y compris dix rapports soumis en retard et sur 22 réponses à une enquête en ligne envoyée par le Secrétariat à toutes les Parties contractantes, en août 2019. En outre, le service consultatif a examiné les données publiques concernant les 150 Parties contractantes (y compris dix soumissions tardives) ayant soumis un Rapport national à la COP13. Ces données portaient notamment sur le niveau de revenu (Banque mondiale, 2019a), l'indice des États fragiles (Fragile States Index ; The Fund for Peace, 2019) et des indicateurs d'engagement environnemental en utilisant, comme paramètre de substitution, les progrès accomplis vis-à-vis des objectifs de l'Accord de Paris (Grantham Research Institute on Climate Change and Environment, 2018). Les définitions de ces indicateurs figurent dans la section 2.0 sur les méthodes du rapport principal.

Au total, 150 Rapports nationaux (140 Rapports nationaux inclus dans le Rapport sur l'application mondiale et dix rapports soumis en retard) ont été soumis, ce qui représente un bon progrès du point de vue de la soumission des rapports (Ramsar, 2018). Ces rapports indiquent que 44 % (n=67) de Parties contractantes ont terminé un INZH. L'Amérique du Nord (67 %, n=2) et l'Europe (57 %, n=24) sont les deux régions où le plus fort pourcentage de Parties contractantes ont terminé un INZH. En Océanie, 50 % (n=3) des Parties contractantes ont aussi terminé un INZH, en Amérique latine et Caraïbes 41 % (n=9) et en Asie 40 % (n=11). L'Afrique représente la région où il y a le plus faible pourcentage de Parties contractantes ayant terminé un INZH avec 36 % (n=18). Vingt-sept pour cent d'autres Parties contractantes (n=41) indiquent que leur INZH est en progrès.

Soixante-quatorze Parties contractantes fournissent un chiffre de référence pour l'étendue des zones humides dans le contexte de l'indicateur 6.6.1 de l'Objectif 6 de développement durable (ODD), ce qui représente 49 % des 150 Rapports nationaux soumis à la COP13. Sur ces 74 Parties contractantes, 51 indiquent un chiffre exact pour l'étendue des zones humides (c'est-à-dire 34 % des 150 Parties contractantes), et 23 (15 % des 150 Parties contractantes) donnent un chiffre approximatif.

Dans l'enquête en ligne, les réponses à la demande d'auto-évaluation de l'expérience des Parties contractantes relative aux INZH indiquent une répartition relativement équilibrée entre les trois sortes d'expérience possible (c'est-à-dire « non ou limitée », « modérée » ou « avancée »). Les réponses montrent des progrès semblables, quel que soit le niveau d'expérience déterminé par une Partie contractante : environ 50 % des Parties contractantes ont terminé un INZH et environ 30 % ont un INZH en progrès, dans les trois groupes.

D'après l'enquête en ligne, les Parties contractantes indiquent également avoir aussi bien des problèmes financiers que techniques et de gouvernance qui entravent leur capacité d'entreprendre, terminer ou mettre à jour un INZH. Le soutien technique et financier est le domaine d'appui nécessaire le plus communément cité.

L'analyse globale des facteurs contextuels et économiques par rapport aux progrès des Parties contractantes en matière de réalisation d'un INZH indique qu'en général, les Parties contractantes ayant un revenu plus élevé ont terminé leur INZH ou ont un INZH en progrès. De

même, les Parties contractantes en bonne voie dans leurs engagements environnementaux ont en général aussi terminé leur INZH ou sont en train d'en entreprendre un.

Approche recommandée

Il est recommandé que le Secrétariat se concentre sur 39 Parties n'ayant pas encore entrepris d'INZH ou qui n'en sont qu'à la phase de planification et représentent 26 % (n=39) des 150 Parties contractantes ayant fait rapport à la COP13. Les 108 Parties qui ont terminé un INZH ou qui sont en train de le faire ne doivent pas être négligées. Elles peuvent bénéficier de manière constante d'orientations du Secrétariat et de mesures de renforcement des capacités tenant compte des ressources existantes et de la nouvelle trousse d'outils en préparation, partiellement sur la base de l'analyse des lacunes.

Pour les 39 Parties contractantes ayant fait le moins de progrès à ce jour, le service consultatif propose une approche double, tenant compte des résultats de l'analyse des lacunes :

Premièrement, une approche à court terme devrait être adoptée pour soutenir les 30 Parties contractantes des groupes à revenu élevé, intermédiaire supérieur et intermédiaire inférieur¹, où les conditions sont les plus favorables pour la réalisation d'un nombre maximum d'INZH dans un espace de temps réaliste de 12 à 24 mois. Pour les Parties à revenu élevé², les efforts devraient porter sur un renforcement des pressions internes pour améliorer l'appui politique aux INZH car ces Parties ont déjà une capacité technique et des possibilités de financement relativement élevées. En revanche, les Parties contractantes à revenu intermédiaire supérieur³ et à revenu intermédiaire inférieur devraient recevoir un appui technique et financier, comme demandé dans l'enquête en ligne. En outre, le Secrétariat devrait soutenir le renforcement de l'engagement politique de ces Parties contractantes pour garantir une gestion durable des zones humides.

Par ailleurs, cette approche à court terme devrait tenir compte du fait que certaines de ces Parties ont déjà réalisé un inventaire partiel. Dans ce cas, les efforts devraient se concentrer sur l'amélioration de la coordination au niveau national et du partage des connaissances entre acteurs pour recueillir et consolider les données existantes sur les zones humides afin de dresser un INZH.

Deuxièmement, une approche à plus long terme devrait être adoptée pour les neuf Parties contractantes à faible revenu⁴ dont le contexte est plus difficile et qui auront besoin d'un renforcement des capacités et d'un appui technique plus substantiels. Il est probable que ces Parties contractantes ne puissent entreprendre d'INZH qu'à moyen ou plus long terme (c'est-à-dire entre deux et cinq ans) et toutes les neuf présentent les plus hauts niveaux de fragilité mesurés par l'indice des États fragiles (Fragile States Index) (pour d'autres détails, voir section 2.0 sur les méthodes). Dans un premier temps, cette approche à long terme devrait se concentrer sur le renforcement des capacités et l'apport d'un appui technique, ainsi que sur l'appui en matière de gouvernance pour mieux motiver un engagement plus important des gouvernements nationaux. En conséquence, l'environnement favorable général devrait s'améliorer avec le temps, permettant de passer à une deuxième phase, portant sur l'appui aux levées de fonds pour entreprendre les INZH. Cette approche peut prendre entre deux et cinq ans, selon les difficultés rencontrées par les Parties contractantes.

Il conviendrait de créer un groupe de travail francophone et un groupe de travail anglophone pour ces neuf Parties contractantes pour permettre un appui mutuel, un partage d'expérience et mieux rentabiliser les coûts en termes de formation plus approfondie. En fixant des objectifs et des

¹ Les pays à revenu intermédiaire inférieur sont inclus parce que ce groupe démontre un taux relativement élevé d'INZH achevés ou en progrès (63 % pour ce groupe de revenu).

² Australie, Autriche, Norvège, Oman, Pologne, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Trinité-et-Tobago.

³ Belize, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Grenade, Guinée équatoriale, Liban, Monténégro et Suriname.

⁴ Burkina Faso, Guinée, Libéria, Madagascar, Malawi, République démocratique du Congo, Soudan du Sud, Tchad et Togo.

délais communs, les Parties contractantes pourraient collaborer et partager des enseignements dans le cadre d'un processus guidé par le Secrétariat. Des échanges pair à pair peuvent être bénéfiques pour motiver les Parties contractantes et encourager un appui mutuel ainsi que pour fournir un moyen rentable de dispenser la formation et pour d'autres efforts de renforcement des capacités du Secrétariat. Il est enfin proposé d'identifier des Parties contractantes voisines, ayant terminé leur INZH, et de leur demander **de jouer un rôle de soutien par les pairs et de mentor**. De bons candidats à ce titre pourraient être le Mali et le Kenya.

Recommandations pour la trousse d'outils

D'après les commentaires de l'enquête en ligne, trois thèmes majeurs émergent comme priorités pour le contenu de la nouvelle trousse d'outils Ramsar :

1. orientations pratiques et exemples sur la manière d'appliquer un INZH, y compris un processus étape par étape et des ressources pour soutenir chaque étape ;
2. illustration de l'importance d'un INZH à des fins de soutien à l'indicateur 6.6.1 de l'ODD 6 et pour la prise de décisions, y compris des suggestions pour justifier l'appui aux zones humides et leur protection ; et
3. observation de la Terre, autres outils pratiques et méthodes techniques spécifiques pour réaliser un INZH.

Toutefois, l'intérêt et les besoins de chaque Partie contractante varient selon son niveau d'expérience en matière de réalisation d'un INZH et selon les conditions, les possibilités et les difficultés particulières de chaque pays. D'après les réponses des Parties contractantes, le souhait le plus commun est que la trousse d'outils soit préparée sous **forme de PDF**, et que ce document puisse être utilisé comme un document hors ligne contenant des liens et des ressources intégrés. Il est recommandé que le Secrétariat utilise la trousse d'outils comme ressource centrale pour l'élaboration de matériel de formation et d'activités avec des groupes de Parties contractantes que l'on peut désormais mieux identifier grâce à cette analyse des lacunes. La formation devrait être axée sur les thèmes prioritaires identifiés par les Parties contractantes et organisée, dans un premier temps, sous forme d'activités en ligne groupées par langue. Après exécution des formations en ligne, un appui supplémentaire peut être offert, y compris des démonstrations sur place, sous réserve du financement disponible et des capacités du Secrétariat de réaliser ce type d'activités.